

Qui est
vert?

2020



**Baromètre
2020 de la
consommation
d'électricité verte
en France**

Sommaire

Sommaire

- 03 **Préambule**
- 05 **I. Consommer de l'électricité verte qu'est-ce que cela veut dire ?**
- 08 **II. Soutenir une consommation volontaire d'électricité verte pour plus de stabilité, d'efficience et d'acceptabilité.**
- 14 **III. En France, la consommation d'électricité verte progresse.**
- 22 **IV. Pourquoi la France compte-t-elle si peu de consommateurs verts ?**
- 24 **Sources des données de l'étude**

Préambule

Préambule

Le mot du Directeur



JEAN-DAMIEN DUMAS
Directeur Opérationnel
de QuiEstVert

La consommation d'électricité de source renouvelable est en plein essor en Europe mais se développe plus lentement en France. Des acteurs de premier plan, privés comme publics, s'engagent en choisissant de manière volontaire une électricité d'origine renouvelable. Ce rapport, fruit de plusieurs mois de recherche, présente ces acteurs. Au terme de ce travail, force est de constater que beaucoup hésitent encore à s'engager, et que ceux engagés communiquent peu autour de cette démarche vertueuse.

La France de par son faible taux de consommation volontaire d'électricité de source re-

nouvelable a un impact notable sur la transition énergétique à l'échelle européenne.

Étant en forte capacité d'exportation de Garanties d'Origine, elle inonde le marché européen. Ce flux sortant a eu comme conséquence directe de réduire fortement la valeur de l'électricité d'origine renouvelable partout en Europe, en particulier depuis 2018 et la mise aux enchères des GO par l'Etat.

Faute de valeur suffisante, l'énergie renouvelable peine donc à se développer efficacement et reste fortement tributaire des politiques nationales de subvention.



À ce jour, en France, les consommateurs d'électricité de source renouvelable sont peu nombreux et difficilement identifiables. Bien que **61% des Français soient favorables à la souscription d'une offre d'électricité verte¹**, la consommation volontaire d'électricité de source renouvelable souffre à ce jour d'un manque de popularité et de compréhension.

En 2018, seuls 7,4% de la consommation d'électricité française est volontairement de source renouvelable².

À nouveau cette année, QuiEstVert a consulté, compilé et rassemblé les informations publiques fournies par les collectivités et entreprises afin de recenser celles qui ont choisi de consommer une électricité de source renouvelable. L'objectif est de mettre en lumière leur démarche et d'encourager les autres à les suivre.

Ce rapport fournit une liste non exhaustive des organisations qui consomment de l'électricité

verte. Il se base sur les informations publiquement disponibles au sein de leur rapport financier ou RSE. Nous espérons vivement que la visibilité apportée par le présent document – et les suivants – incitera les entités à afficher leur consommation d'origine renouvelable au sein de leur document de référence, afin de motiver et sensibiliser leurs communautés.

L'objectif de QuiEstVert est de promouvoir la consommation volontaire d'électricité de source renouvelable.

A large graphic of the number '61%' in a green outline font, positioned above the main statistic text.

**DES FRANÇAIS
SONT
FAVORABLES À
LA SOUSCRIPTION
D'UNE OFFRE
D'ÉLECTRICITÉ
VERTE**

¹ <https://www.energie-mediateur.fr>

² <https://www.powernext.com>

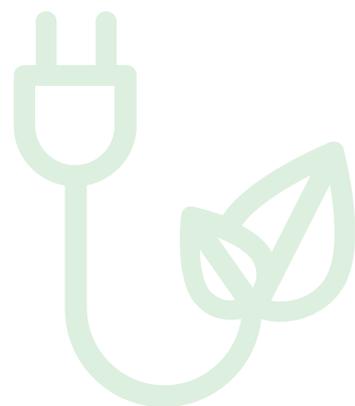
Consommer de l'électricité verte

I. Consommer de l'électricité verte qu'est- ce que cela veut dire ?

UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE UNIQUE PARTAGÉ SOLIDAIREMENT.

L'électricité reçue par le consommateur final est issue d'un réseau unique partagé par tous. C'est probablement l'une des plus belles réussites de politique de solidarité dans notre pays ainsi qu'à l'échelle européenne. Elle permet au plus grand nombre d'accéder

à cette source d'énergie devenue essentielle dans notre vie de tous les jours, et ce, sans supporter individuellement des coûts d'infrastructure exorbitants. La politique d'interconnexion entre les pays européens joue un rôle crucial dans l'optimisation des moyens de



production et est un socle pour une intégration massive d'énergies renouvelables.



Parallèlement à la construction d'un réseau électrique européen, les États membres ont réussi à progresser ensemble dans l'élaboration d'un marché unique. Ce marché offre la possibilité aux consommateurs de choisir la commercialisation d'électricité qui leur semble la plus performante et de choisir la source d'énergie qu'ils souhaitent soutenir en traçant légalement leur consommation vers des moyens de production vertueux d'un point de vue environnemental. Grâce aux compteurs électriques, des mesures aux points d'injection et de soutirage sont réalisées afin de numérotter chaque MWh injecté et l'attribuer à un consommateur via une Garantie d'Origine. La traçabilité est donc possible et même aisée !

Grâce à cette traçabilité, le consommateur peut agir face à l'enjeu environnemental lié à l'électricité. À titre d'exemple, la **production d'électricité a été responsable de 35% des émissions européennes de CO2** selon le rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie de 2017³.

Le GIEC confirme que l'électricité et la production de chaleur sont la principale source d'émissions de tous gaz à effet de serre confondus.

Depuis il a été constaté que c'était la source responsable de la plus grande augmentation d'émission de gaz à effet de serre (GES) dans le monde. C'est le premier poste sur lequel tout consommateur doit agir pour que la transition énergétique ait lieu.

35%

**DES ÉMISSIONS
EUROPÉENNES DE
CO2 SONT DUES À
LA PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ.**

³ Ministère du Développement Durable : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

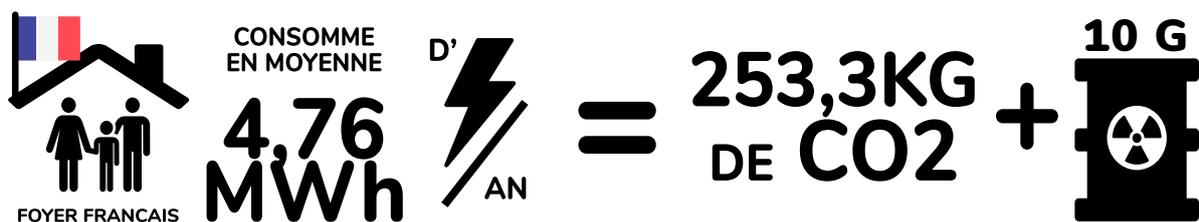
LE CHOIX DU CONSOMMATEUR GRÂCE AUX OUTILS CONTRACTUELS

Le consommateur peut légalement choisir l'entreprise qui lui commercialise l'électricité et l'origine de la production de l'électricité qu'il souhaite acheter. Ces deux options découlent de la création de deux outils contractuels : la Responsabilité d'Équilibre (RE) et la Garantie d'Origine (GO). Le premier permet d'assurer l'équilibre du réseau en tout temps. Le deuxième valorise la qualité environnementale des moyens de production utilisés pour remplir la première mission.

Les Garanties d'Origine (GO) sont l'unique preuve légale que l'électricité consommée a été produite à partir de sources renouvelables (hydraulique, solaire, éolienne, biomasse,

géothermique). Une GO achetée, c'est 1 MWh d'électricité renouvelable produite et injectée dans le réseau. Pour un consommateur, l'obtention de GO permet de réduire comptablement son empreinte environnementale, à la fois de CO₂ et de déchets nucléaires⁴.

En France, l'utilisation d'un MWh d'électricité non couverte par une GO entraîne en 2018 une empreinte de 53,18 kg de CO₂ et de 2,1 g de déchets nucléaires⁵ selon le calcul de l'AIB. À titre d'exemple, **un foyer français consomme en moyenne 4,76 MWh⁶ d'électricité par an et émet donc l'équivalent de 253,2 kg de CO₂ et 10 g de déchets nucléaires hautement radioactifs.**

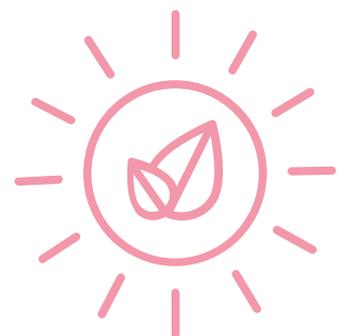


⁴ Selon, les critères établis et retenus par les protocoles internationaux, tels que le CDP – “Each GO is standardized as accounting for 1-MWh of electricity allowing end-consumers to purchase the amount of GOs needed to help meet their Scope 2 carbon accounting goals” - CDP Technical Note: Accounting of Scope 2 emissions

⁵ Selon le calcul de l'Association of Issuing Bodies (AIB)
<https://www.aib-net.org>

⁶ Selon les données de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Consommation annuelle moyenne d'un ménage français égale (Consommation totale d'électricité du secteur résidentiel / le nombre de site résidentiel).
<https://www.cre.fr>

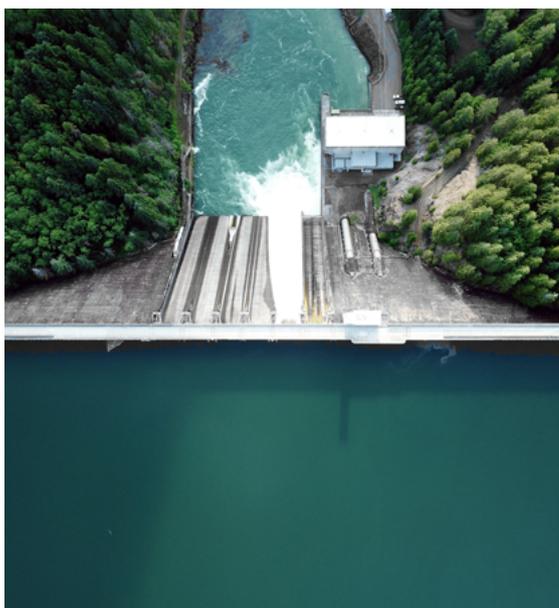
Soutenir une consommation volontaire d'électricité verte pour plus de stabilité, d'efficience et d'acceptabilité



En effectuant le choix de l'électricité de source renouvelable, le consommateur agit pour la transition énergétique. En déterminant sa préférence pour les énergies renouvelables, il incite au développement de celles-ci.

Plus le nombre de consommateurs d'électricité verte augmente, plus la Garantie d'Origine prend de la valeur ce qui engendre un signal d'investissement clair en faveur des énergies renouvelables.

Ce choix est un levier puissant d'incitation à investir dans ces énergies s'il est réalisé à grande échelle.



Il s'agit du scénario idéal pour un développement durable et efficace des énergies renouvelables dans la mesure où les investissements se font grâce à une demande atomisée et volontaire.



Ces investissements ont donc plus de chance d'être réalisés avec un souci d'efficacité économique dont celui d'investir dans les bonnes régions d'Europe avec les bonnes technologies. Nous considérons qu'une demande volontaire et atomisée permet d'apporter de la stabilité à une industrie encore trop tributaire de subventions soumises aux aléas politiques.

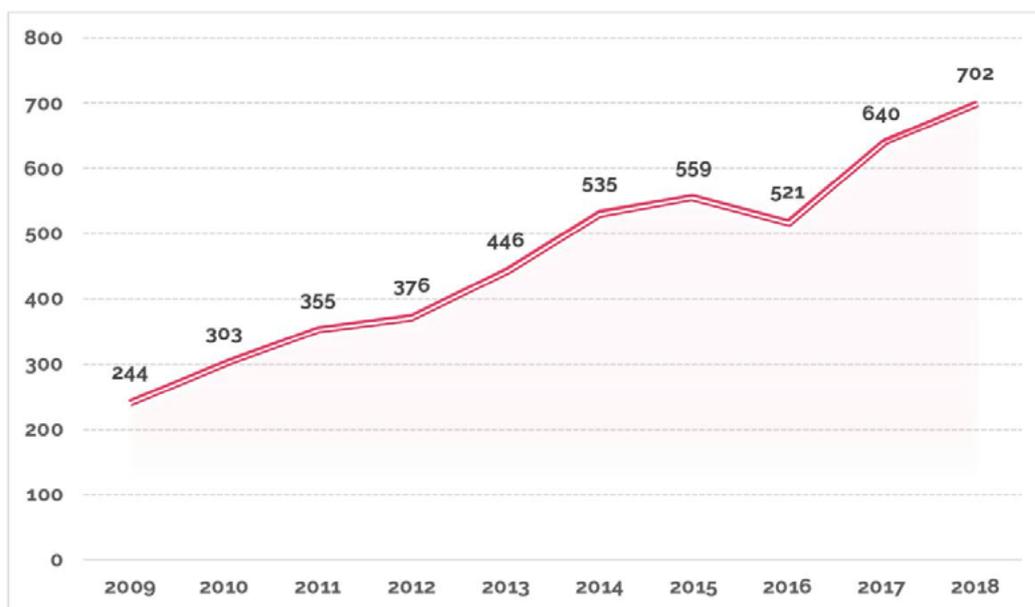
Enfin, la consommation volontaire est gage d'acceptabilité et permet selon nous aux politiques coercitives de se focaliser sur les mesures ne pouvant pas faire appel aux marchés volontaires.



LA FRANCE TOUJOURS AU BAN DE L'EUROPE, MALGRÉ SA PROGRESSION

En Europe la demande d'une électricité d'origine renouvelable augmente année après année. La Garantie d'Origine (GO) étant la preuve d'une consommation d'électricité d'origine renouvelable, son volume d'utilisation illustre la consommation volontaire d'électricité verte.

Évolution de la consommation volontaire d'électricité verte en Europe



Source : Grexel, AIB - Utilisation des GO en Europe exprimées en TWh.

La France figure en queue du peloton européen. Il existe un écart considérable entre la consommation d'électricité verte en France et celle réalisée dans d'autres pays. **Le taux de consommation volontaire d'électricité verte en France était de 7,4% en 2018** soit 35,1 TWh⁷ alors que la moyenne sur l'Union européenne à laquelle

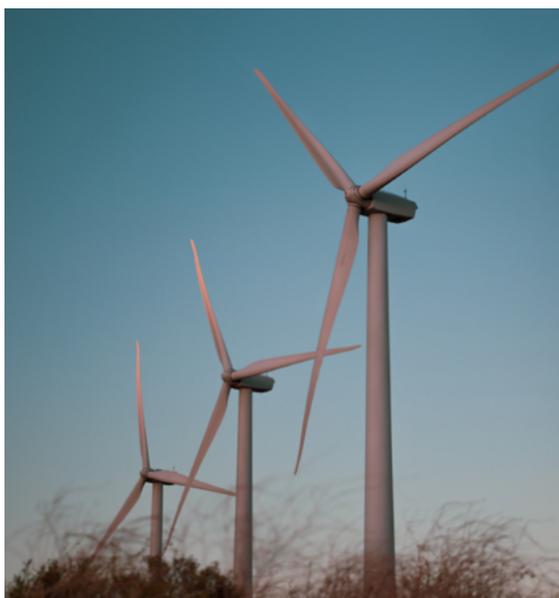
s'ajoute la Norvège, la Suisse et l'Islande, est de 23%. Ce taux atteint même des sommets **en Irlande et Autriche tous deux à près de 88% de consommation volontaire d'électricité verte.** En Allemagne, il est à 18% et si l'on ajoute les volumes de l'EEG automatiquement redistribué au consommateur payant l'EEG, il atteint même plus de 54%⁸.

⁷ <https://www.powernext.com>

⁸ Ce taux de consommation volontaire intègre les volumes de GO financés par l'EEG - Erneuerbare Energien Gesetz – équivalent aux subventions étatiques françaises ; tarifs de rachat et compléments de rémunération, soit près de 200 TWh supplémentaires en 2018.

Concernant EDF seul, sur les 32 TWh de GO émises, 17 TWh ont été exportés dans d'autres pays d'Europe.

En appliquant les facteurs d'émissions calculés par l'AIB, nous pouvons observer que les exportations de GO françaises dégradent significativement le mix énergétique français et donc la qualité environnementale de la fourniture d'électricité restée au tarif réglementé notamment.



Une GO renouvelable représente 0g de CO₂ par MWh consommé selon la norme du GHG Protocol en scope 2. Or si une GO est exportée hors

de France, notre pays reçoit en contrepartie une émission de 490,6 kg de CO₂eq pour le MWh correspondant. Ainsi l'exportation nette de GO 2018 de 15,3 TWh de GO dégrade notre mix national de 7,5 millions de tonnes de CO₂¹¹. Pour les mêmes raisons, le mix énergétique français s'alourdit de 15,8 tonnes de déchets hautement radioactifs.

Cette situation est une des conséquences directes du manque de maturité et d'alerte des consommateurs français, principalement des entreprises et des organismes qui les informent.

**15,3 TWh
de GO
exportées**

**DÉGRADE NOTRE
MIX NATIONAL DE**

**7,5 M de
tonnes
de CO₂**

¹¹ <https://www.aib-net.org>

LES ENGAGEMENTS EN EUROPE ET LEURS IMPACTS CONCRETS

Il existe des pays en Europe où la consommation volontaire d'électricité verte permet un développement efficient et durable des énergies renouvelables.

L'exemple des Pays-Bas est particulièrement édifiant. Beaucoup d'entreprises y consomment de l'électricité verte notamment **Nederlandse Spoorwegen, la compagnie de transport ferroviaire qui s'est engagée à consommer 100% d'électricité provenant d'éoliennes néerlandaises**¹². Dans ce pays, le réseau électrique lui-même couvre sa consommation d'électricité avec des GO¹³.

La conséquence est qu'aux Pays-Bas, des projets d'éoliennes sont désormais financés grâce à la valeur de marché de l'électricité verte et sans recourir aux subventions¹⁴.

En effet, la rémunération liée à la Responsabilité d'Equilibre et la Garantie d'Origine seule permet d'assurer à des nouveaux moyens de

production hollandais, un financement absout de toutes subventions.

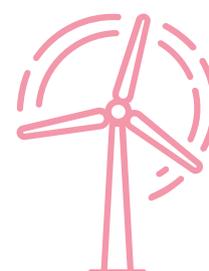


Pour que la Garantie d'Origine connaisse un prix suffisamment attrayant pour l'investisseur, il doit être élevé. Cette hausse des prix ne pourra être effective que si la demande est plus forte que l'offre. D'autres pays commencent à pouvoir financer des énergies renouvelables grâce au cumul de la valeur de la Responsabilité d'Équilibre et de la Garantie d'Origine. C'est le cas en Espagne. **Le financement efficient et durable des énergies renouvelables est aussi envisageable en France, mais à condition que les grands groupes, publics et privés ainsi que les collectivités s'engagent massivement à s'assurer que leur consommation d'électricité soit d'origine renouvelable.**

¹² <https://www.energymatters.com>

¹³ <https://www.tennet.eu>

¹⁴ 1er parc éolien : <http://www.climateaction.org>
2ème parc éolien : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>



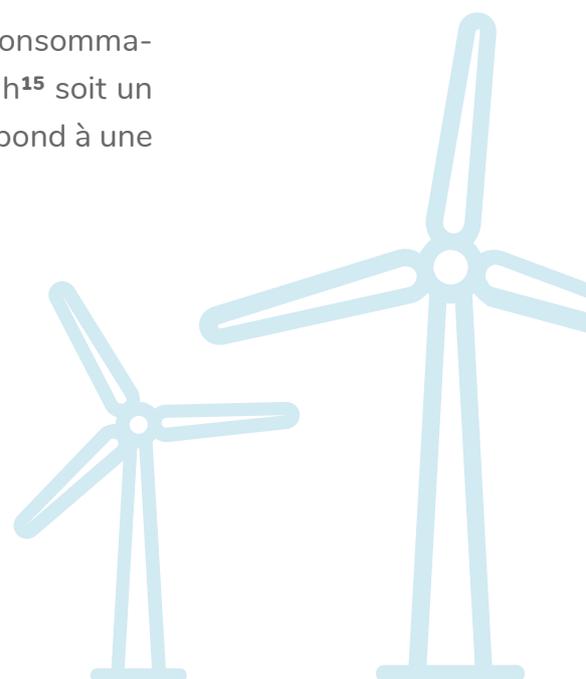
En France, la consommation d'électricité verte progresse.

ÉVOLUTION À LA HAUSSE DE L'UTILISATION DES GARANTIES D'ORIGINE (GO)

Le volume d'utilisation de GO pour couvrir l'année de consommation d'électricité en France en 2018 est de 35,1 TWh¹⁵ soit un taux volontaire d'électricité verte de 7,40% ce qui correspond à une augmentation de près de 5,8 TWh en un an¹⁶.

¹⁵ <https://www.powernext.com>

¹⁶ <https://www.powernext.com>



QUI CONSOMME VERT EN FRANCE ?

Après trois mois de recherche, **539 grandes entreprises et collectivités ont été recensées par QuiEstVert**. Celles-ci ont une consommation totale annuelle de 188,39 TWh soit environ 40% de la consommation d'électricité en France.

Les grandes entreprises ont été regroupées en 3 types :

**Les entreprises
de distribution**

Les entreprises de vente de gros et de détails de tout type de marchandises.

**Les entreprises
de services**

Sociétés qui offrent des prestations de services pour les particuliers ou les professionnels.

**Les entreprises
industrielles**

Sociétés qui produisent des biens et les services associés.

Parmi ces entités, 100 consomment de l'électricité d'origine renouvelable de manière significative et **74 ont atteint 100% de consommation d'électricité verte**. Leur consommation d'électricité verte cumulée est estimée à 10,48 TWh. Cet échantillon représente donc 30 % de la consommation volontaire d'électricité verte en France en 2018. En appliquant le facteur d'émission de l'AIB¹⁷,

ce volume d'électricité verte consommé permet une réduction cumulée de 558 milliers de tonnes de CO2 dans le bilan scope 2¹⁸ de ces organisations selon les normes du GHG Protocol.

74 **ONT ATTEINT
100% DE
CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ
VERTE**

¹⁷ Selon la définition de l'ADEME, le facteur d'émission est « le facteur utilisé pour transformer une donnée d'activité physique en une quantité d'émissions de gaz à effet de serre ». L'ADEME propose un facteur national, mais au regard de l'interconnexion des réseaux et de notre interdépendance à l'égard de nos voisins européens nous préférons utiliser un facteur d'émission européen plus représentatif de la réalité des données que vous trouverez au sein du rapport annuel de l'AIB "European Residual Mixes Results of the calculation of Residual Mixes for the calendar year 2018".

¹⁸ Le scope 2 consiste à évaluer l'empreinte carbone liée à l'utilisation directe d'énergie secondaire (électricité, chaleur)

Les volumes d'électricité verte consommée en 2018 par les organisations étudiées.

	Nbr entités répertoriées	Entités qui consomment de l'électricité verte	CA (Md€)	Population totale	Consommation d'électricité (TWh)	Consommation d'électricité verte (TWh)	CO2 évités (tonnes)	Déchets nucléaires évités (kg)
Villes	41	14	-	9 988 211	1,53	0,68	36 197,28	1 428,84
Régions	12	2	-	60 953 383	4,63	0,39	20 907,60	825,30
Départements	96	6	-	64 812 052	2,52	0,23	12 246,64	483,42
Ministères	10	0	-	-	1,15	0	0	0
Total administrations	159	22	-	135 753 646	9,83	1,30	69 351,52	2 737,56
Distribution	62	10	433,01	-	17,18	1,35	71 876,01	2 837,21
Industries	210	24	1 421,49	-	138,70	2,71	144 054,10	5 686,35
Services	108	44	512,26	-	22,55	5,14	273 276,39	10 787,23
Total grandes entreprises	380	78	-	-	178,43	9,20	489 206,50	19 310,78
TOTAL	539	100	2 366,76	64 812 052	188,25	10,50	558 558,02	22 048,34

LES 24 ENTREPRISES DU SECTEUR INDUSTRIEL IDENTIFIÉES DANS L'ÉTUDE QUI DÉCLARENT UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE.

Avec 138,70 TWh, les entreprises industrielles représentent 73,7 % du volume totale d'électricité consommée par les entités identifiées dans notre étude mais représentent seulement 25,8 % du volume total d'électricité verte répertorié soit 2,71 TWh.

Il s'agit de grands groupes qui s'engagent dans une démarche de consommation responsable d'énergie en optant pour des sources renouvelables, soit en raison de la notoriété de leurs marques auprès du grand public, soit pour répondre à des attentes de leurs clients professionnels surveillant l'impact en-

vironnemental de leur chaîne de valeur.

L'exemple d'Apple illustre le second cas. **En s'engageant pour une consommation 100% d'électricité verte sur tous ses sites dans le monde, l'entreprise a incité vingt-trois de ces fournisseurs à faire autant¹⁹.**

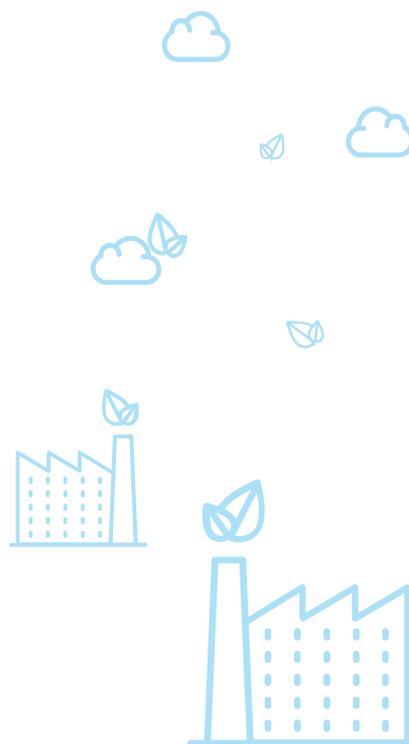
Cet engagement d'Apple a certainement eu un impact sur ses concurrents dont Samsung²⁰ qui s'est également fixé l'objectif de se fournir de l'électricité d'origine renouvelable à 100% d'ici 2020.

¹⁹ <https://www.apple.com>

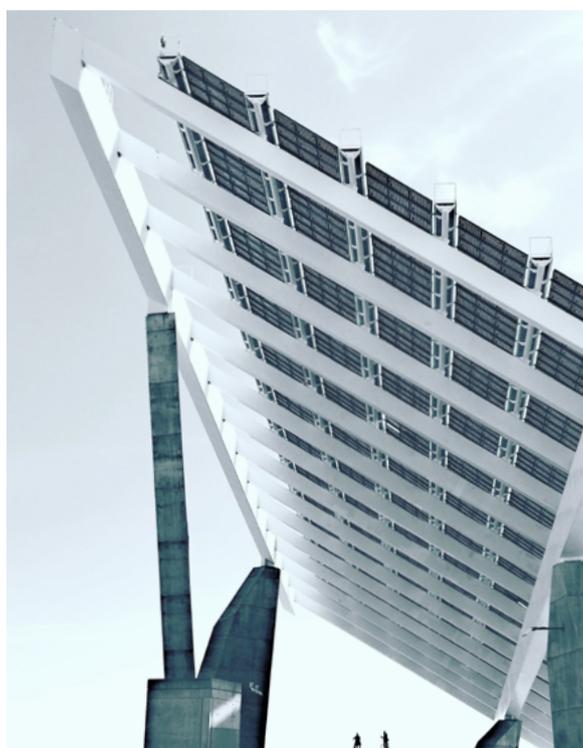
²⁰ <https://www.zdnet.fr>

Les 16 entreprises industrielles utilisant 100% d'électricité verte en France en 2018.

Entreprises	Pourcentage d'électricité verte
Michelin	100%
Air Products	100%
Unilever France	100%
Expanscience Laboratoire	100%
LVMH	100%
Bel Group	100%
BIC	100%
Orangina Suntory	100%
Apple Retail France	100%
Chanel	100%
Vestas France	100%
Hermès Paris	100%
Coca-Cola European Partners France	100%
Groupe Rocher	100%
Groupe Occitane	100%
Roche Pharma France	100%



La démarche de consommation d'électricité verte s'inscrit dans la politique RSE des entreprises. Le groupe Rocher consomme depuis plusieurs années 100% d'électricité verte. Cette démarche s'inscrit dans sa politique globale RSE. Bris Rocher, Président Directeur Général du groupe, affirme **“Notre Groupe familial s’engage pour un monde plus responsable, améliore son empreinte environnementale, et agit pour le bien commun.”**²¹



²¹ <https://fr.calameo.com> Page 10

54 ENTREPRISES DE SERVICES ET DISTRIBUTION ONT FAIT LE CHOIX DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE.

Sur les 170 entreprises étudiées dans ces secteurs, 54 déclarent consommer de l'électricité verte parmi elles **39 ont choisi une couverture à 100% d'origine renouvelable.**

Avec 39,6 TWh, les entreprises de distribution et de services représentent 21 % du volume totale d'électricité consommée par les entités identifiées dans notre étude mais représentent 61,8% du volume total d'électricité

verte répertorié soit 6,49 TWh.

LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION ET SERVICES REPRÉSENTENT

61,8 %
du volume
total d'élec-
tricité verte



Les plus grosses consommations d'électricité proviennent des entreprises de la grande distribution, de transport, de la restauration rapide et du secteur banque/assurance.

Avec plus d'un térawattheure de consommation d'électricité, le groupe Auchan est le 7ème plus gros consommateur d'électricité de la liste. Le

groupe annonce une politique particulièrement volontaire : « *Pour continuer à réduire l'impact environnemental et le coût de l'énergie, Auchan Retail souhaite étudier la viabilité économique du déploiement de systèmes d'auto-consommation basés sur des énergies renouvelables ainsi que celle de systèmes de PPA (Power Purchase*

Agreement) et des contrats de gré à gré passés entre producteurs d'électricité renouvelable et entreprises »²². Ceetrus, filiale immobilière du groupe, a déjà atteint 100% de consommation d'électricité verte.

Mickaël Gaultier, gérant d'un hy-

per-marché Leclerc témoigne :

“ On ne peut pas s'exonérer des enjeux environnementaux, cela doit faire partie de la gestion d'une entreprise. Le choix de consommation d'une électricité 100% verte vient en complément des choix de l'enseigne.”²³

Les 10 plus grosses entreprises de services ou de distributions consommant 100% d'électricité verte en France en 2018.

Entreprises	Pourcentage d'électricité verte
Galeries Lafayette	100%
Crédit Agricole	100%
Atos	100%
McDonald's	100%
Microsoft France	100%
Elior Group	100%
Picard	100%
Banque de France	100%
Unibail	100%
IKEA	100%



159 COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT RÉPERTORIÉS.

Ces 159 entités ont une consommation électrique annuelle de 9,8 TWh. Seulement 22 d'entre elles déclarent consommer de l'électricité verte d'un volume total d'environ 1,3 TWh soit 12,38% du volume total d'élec-

tricité verte consommée par l'ensemble des entités étudiées.

Les villes, intercommunalités et services de l'État souhaitent de plus en plus que l'électricité consommée par les bâtiments

²² <https://www.auchan-holding.com>

²³ <https://www.novethic.fr>

publics, écoles publiques, musées et parcs soit couverte par une électricité de source renouvelable. Parmi les grandes villes françaises consommant de l'électricité verte, figurent Paris, Lyon, Lille, Toulouse ou encore Montpellier. Ces villes sélectionnent des fournisseurs accompagnant leurs offres de Garanties d'Origine provenant de producteurs d'électricité respectant un certain nombre de critères environnementaux.

La ville de Paris a réduit en 2018 son empreinte carbone de 17 790 tonnes de CO2 et son empreinte nucléaire de 702 kg de déchets nucléaires

selon les facteurs d'émissions du réseau français calculé par l'AIB²⁴.

La ville de Grenoble a aussi fait le choix d'une consommation d'électricité verte. **“...En plus du recours aux énergies renouvelables, la Ville de Grenoble et le CCAS ont fait le choix de l'électricité verte pour toute l'énergie achetée par marché public, et une part de biométhane est désormais intégrée à l'achat de gaz.”**²⁵

Les collectivités qui s'engagent permettent de donner un signal fort à la société civile. Elles contribuent à ce que des valeurs s'ancrent solidement parmi les citoyens.



Top 3 des villes qui ont opté pour l'électricité verte en 2018.

Ville	Pourcentage d'électricité verte	Électricité verte consommées (GWh)	CO2 évité (tonnes)	Déchets nucléaires évités (kg)
Paris	100%	334.40	17 790.08	702.24
Lyon	54%	29.60	1 574.72	62.16
Toulouse	83%	25.33	1 347.56	53.19
Total		389.30	20 712,36	817.59

²⁴ <https://www.aib-net.org>

²⁵ Rapport sur la situation en matière de développement durable Ville de Grenoble 2018 ; P.13.

LES ENTREPRISES PRÉSENTES EN FRANCE ET QUI CONSOMMENT VERT À L'ÉCHELLE MONDIALE.

29 entreprises ont été répertoriées comme probables consommatrices d'électricité verte en France. Cette présomption découle de communication de cet engagement à l'échelle mondiale de la part de l'entreprise sans avoir le détail concernant la France. **CES ENTREPRISES REPRÉSENTERAIENT**

10,6 TWh

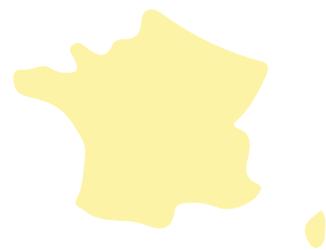
DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE EN FRANCE ET LEUR PART D'ÉLECTRICITÉ VERTE SERAIT ESTIMÉE À

26,59%

Ces entreprises n'ont pas été comptabilisées dans les chiffres présentés ci-dessus.



IV. Pourquoi la France compte-t-elle si peu de consommateurs verts ?



De par leur volume d'électricité consommée et leur influence, **le rôle des grands groupes et des collectivités est essentiel pour le développement d'un financement durable des énergies renouvelables en Europe.**

Leur choix est donc déterminant.

Les consommateurs d'électricité verte contribuent au développement des énergies renouvelables via l'effort financier réalisé dans l'obtention de Garanties d'Origine. De plus, bon nombre d'effets périphériques doivent être également pris en compte. En communiquant et en incitant leurs parties prenantes, ils contribuent à un effet domino.



Il ressort de cette étude que le taux de consommation d'électricité verte en France est très bas et que **les entreprises communiquent peu sur cet engagement.**

Une première raison semble être le retard pris dans l'ouverture du secteur de l'électricité à la concurrence. Il a fallu attendre le 1er janvier 2016 pour mettre fin aux tarifs réglementés dits « tarifs verts » et « tarifs jaunes »²⁶. Le jeu de la concurrence n'a pas encore suffisamment permis aux acteurs du marché de promouvoir efficacement la consommation d'électricité verte auprès des consommateurs.

Nous remarquons par ailleurs que les entreprises hésitent à communiquer par crainte d'être accusées de « greenwashing ».

Cette situation est catastrophique au vu de l'importance de la consommation électrique de la France sur le marché européen (16% à elle seule) et du faible taux de consommation d'électricité verte en France (7,4%).

QuiEstVert souhaite donc lancer un appel aux entreprises à davantage d'engagements et aux organismes censés soutenir cette démarche tels que l'ADEME et le Médiateur National de l'Énergie à réaliser des efforts de pédagogie afin d'informer correctement l'opinion publique et les décideurs.



²⁶ <https://www.cre.fr>

Sources des données de l'étude

Les données sur la consommation d'électricité verte des entités répertoriées ont été constituées à partir des informations publiques. Ces dernières sont disponibles sur :

- Le rapport annuel des entreprises et collectivités ;
- Le rapport de développement durable des entreprises et collectivités ;
- Les sites internet des entreprises et collectivités

Les informations utilisées pour l'étude à l'échelle nationale proviennent des sites internet de Pownext, l'Association of Issuing Bodies (AIB), RE100, RECs International, ENT-SOE.

La liste complète des entreprises et collectivités utilisant de l'électricité verte selon cette étude est disponible sur le site [QuiEstVert](#) sous la rubrique « Entreprises ».

Annexe 1 :

Classement des entreprises industrielles en fonction du pourcentage d'électricité verte dans leur consommation totale d'électricité.

N°	Entreprises	Activités	Part de consommation d'électricité verte (%)
1	Michelin	Fabrication de Pneus	100%
2	Air Products	Production et livraison de gaz	100%
3	Unilever France	Agroalimentaire	100%
4	Laboratoires Expanscience	Industrie pharmaceutique	100%
5	LVMH	Cosmétiques	100%
6	Bel Group	Agroalimentaire	100%
7	BIC	Papeterie	100%
8	Orangina Suntory	Agroalimentaire	100%
9	Apple Retail France EURL	Télécommunication	100%
10	Chanel	Cosmétiques	100%
11	Vestas France	Fabricant d'éoliennes	100%
12	HERMES Paris	Produits de luxe	100%
13	Coca-Cola European Partners France	Agroalimentaire	100%
14	Groupe Rocher	Cosmétiques	100%
15	Groupe Occitane	Cosmétiques	100%
16	Roche Pharma France	Laboratoire pharmaceutique	100%
17	Ubisoft	Jeux vidéo	99%
18	Le Gouessant	Agroalimentaire	98%
19	Alstom	Construction de locomotive	50%
20	Biomerieux SA	Pharmaceutique	50%
21	Armor	Production de consommable pour l'impression	40%
22	Nestlé France	Agroalimentaire	25%
23	NTN-SNR Roulements	Fabrication de roulements mécaniques	18%
24	Bolloré	Transport et logistique	1%

Annexe 2 :

Classement des entreprises de distribution en fonction du pourcentage d'électricité verte dans leur consommation totale d'électricité.

N°	Entreprise	Activités	Part de consommation d'électricité verte (%)
1	Galeries Lafayette	Grands magasins	100%
2	Picard	Produits surgelés	100%
3	IKEA	Ameublement	100%
4	Brake France Service	Grande distribution	100%
5	Colruyt	Grande distribution	100%
6	Maisons du monde	Ameublement	100%
7	Logista France	Distribution de produits alimentaires	90%
8	Groupe UP	Vente de produits frais	77%
9	Metro France	Grossiste	15%
10	Eram	Chaussures et l'habillement	12%

Annexe 3 :

Classement des entreprises de service en fonction du pourcentage d'électricité verte dans leur consommation totale d'électricité.

N°	Entreprises	Secteur	Part de consommation d'électricité verte (%)
1	Crédit Agricole	Bancassurance	100%
2	Atos	Exploitation de brevets de logiciel informatique	100%
3	McDonal's	Restauration	100%
4	Microsoft France	Développement et vente des systèmes d'exploitation	100%
5	Elior Group	Restauration	100%
6	Banque de France	Banque	100%
7	Unibail	Immobilier	100%
8	Autodesk France	Edition de logiciels et création de contenu	100%
9	Compagnie des Alpes	Exploitation de domaine skiable	100%
10	Google France	Moteur de recherche	100%
11	Lagardère	Maison d'édition	100%
12	Online SAS	Hébergeur internet	100%
13	Oracle France	Logiciels et programmations	100%
14	Workday	Cloud service	100%
15	Axa group	Assurances	100%
16	Natixis	Banque	100%
17	Allianz	Assurances	100%
18	Bankia France	Banque	100%
19	Dexia SA	Bancassurance	100%
20	Jupiter Asset Management	Finance	100%
21	Aéroports Nice Côte d'Azur	Transport aérien	100%
22	Macif	Assurances	100%
23	Aéroports de Lyon	Transport aérien	100%
24	Maif	Assurances	100%
25	SAP	Logiciels et programmations	100%
26	TF1 Publicité	Audiovisuel	100%

27	Aéroport de Toulouse Blagnac	Aéroport	100%
28	Gemalto SA	Sécurité numérique	100%
29	Marks and Spencer	Grand magasin	100%
30	Pearson France	Maison d'édition	100%
31	Adecco France	Agence d'intérim	100%
32	Helvetia	Assurances	100%
33	Groupe Vittamine T	Economie circulaire	100%
34	Macif	Assurances	100%
35	La Poste	Bancassurance	82%
36	Sopra Steria	Services numériques	78%
37	Klépierre	Immobilier	72%
38	Aéroports de Paris	Aéroport	65%
39	Club Med	Hébergement touristique	65%
40	Altarea Cogedim	Promotion immobilière	50%
41	Icade Promotion	Immobilier	23%
42	MRM	Finance	21%
43	GL Events	Événementiel	15%
44	SAUR	Services d'aménagement aux collectivités et industriels	3%

Annexe 4 :

Classement des collectivités en fonction du pourcentage d'électricité verte dans la consommation totale d'électricité de leurs services publics.

N°	Nom	Collectivités	Populations	Part de consommation d'électricité verte (%)
1	Paris	Ville	2 249 975	100%
2	Centre-Val de Loire	Région	2 571 632	100%
3	Bretagne	Région	3 323 355	100%
4	Bouches-du-Rhône	Département	2 035 410	100%
5	Hauts-de-Seine	Département	1 606 088	100%
6	Montpellier	Ville	255 100	100%
7	Nice	Ville	340 700	100%
8	Val-de-Marne	Département	1 395 209	100%
9	Bordeaux	Ville	236 700	100%
10	Saint-Étienne	Ville	172 000	100%
11	Grenoble	Ville	155 600	100%
12	Seine Saint Denis	Département	1 654 477	100%
13	Metz	Ville	121 800	100%
14	Boulogne-Billancourt	Ville	113 100	100%
15	Rouen	Ville	110 700	100%
16	Brest	Ville	141 300	100%
17	Dijon	Ville	152 100	100%
18	Nantes	Ville	282 000	100%
19	Lille	Ville	226 800	100%
20	Lyon	Ville	496 343	54%
21	Nord	Département	2 592 185	50%
22	Haute-Savoie	Département	829 017	33%